



TOUT sur la CELEBRATION
du 90^{ème} ANNIVERSAIRE de L'ORGANISATION
INTERNATIONALE du TRAVAIL (OIT) au TCHAD

du 21 au 28 avril 2009

(Extrait)

avril 2009

❖ Synthèse des activités

Avec l'appui du Bureau Sous Régional de l'Organisation Internationale du Travail pour l'Afrique centrale basé à Yaoundé, le gouvernement du Tchad a mis en place un comité national chargé de l'organisation de cette importante manifestation. Ce comité tripartite qui est composé de 23 cadres représentant le ministère de la fonction publique et du travail, le patronat tchadien, les organisations syndicales et le Pnud a conduit les différentes activités ci-dessous citées entre le 21 et le 28 avril 2009 :

1. Le message de Juan Somavia, Directeur Général du Bureau International du Travail a été lu et diffusé à la télévision nationale et sur les antennes des radios publiques et privées.
2. Monsieur MOUSSA FAKI MAHAMAT, Ministre des Relations Extérieures, a l'honneur de procéder au lancement officiel des activités commémoratives des 90 ans de l'OIT à l'hôtel Kempinski en tant que représentant du Premier Ministre.
3. Une conférence débat a été organisée par les centrales syndicales sur le thème « Crise financière et son impact au Tchad »
4. Une table ronde tripartite sur le thème « Dialogue social et travail décent, quelle perspective pour le Tchad » a été organisée avec un panel d'experts nationaux.
5. Deux associations féminines ont animé un théâtre forum.
6. Un méga concert a été organisé dans le cadre de la lutte contre le VIH/SIDA en milieu socioprofessionnel.
7. Un magazine radiodiffusé a permis à l'administration du travail d'apporter des réponses aux préoccupations exprimées par les différents partenaires de l'Etat.
8. Deux entreprises de la place ont été visitées par une délégation tripartite.
9. Une exposition des ouvrages a été organisée durant toute la période.
10. C'est le Garde des Sceaux, Ministre de la justice qui a présidé la cérémonie de clôture des activités.

❖ Recommandations

- Mise en place d'un cadre institutionnel de dialogue social,
- Création d'un observatoire du travail décent,
- Organisation d'un forum national sur la politique de l'emploi,
- Elaboration d'un programme de renforcement des capacités des différents mandants,
- Reconnaissance de la contribution de la femme ménagère.



1. Programme des manifestations

Jours	Activités spécifiques	Activités transversales	Moment	Principales Activités	Lieux
Mardi 21 avril 09			13h00	Message du DG du BIT + Film de l'OIT (8mn)	Radios et télévision
Mercredi 22 avril 09		<ul style="list-style-type: none"> Exposition des ouvrages Jeux radiophoniques 	10h00	Cérémonie de lancement officiel	Hôtel Kempensky
			21h00	Emission « Signes des temps »	RadioTchad
Jeudi 23 avril 09	<ul style="list-style-type: none"> Journée des <i>Travailleurs</i> 		16h00-18h00	Conférence débats	CEFOD
Vendredi 24 avril 09	<ul style="list-style-type: none"> Journée des <i>Employeurs</i> 	Exposition	16h00-18h00	Table-ronde	CEFOD
	<ul style="list-style-type: none"> Journée des <i>femmes travailleuses</i> 		9h00 – 12h00	Théâtre forum	CEFOD
Dimanche 26 avril 09	<ul style="list-style-type: none"> Journée de lutte contre le VIH/SIDA en milieu socioprofessionnel 		17h00	Méga concert + Théâtre	Place publique
Lundi 27 avril 09	<ul style="list-style-type: none"> Journée de l'administration 		Journée		CEFOD
Mardi 28 avril 09			09h00	Visite d'entreprise	Abattoirs de Farcha CST
			16h30	Cérémonie de clôture	Restaurant Caravelle



2. Discours de Madame le Ministre de la Fonction Publique et du Travail

COMMEMORATION DU 90^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'OIT

Cérémonie de lancement officiel

le 22 avril 2009

HOTEL KEMPINSKI

Discours de bienvenue de Madame la Ministre de la Fonction Publique et du Travail

- Excellence Monsieur le Premier Ministre ;
- Excellence Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;
- Messieurs les Présidents des grandes institutions de la République ;
- Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Messieurs les Ambassadeurs et représentants des organisations internationales ;
- Monsieur le représentant de la Directrice du Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique centrale ;
- Messieurs les Conseillers ;
- Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Commune de N'Djaména ;
- Monsieur le Maire de la ville de N'Djaména ;
- Monsieur le Président du Conseil National du Patronat Tchadien ;
- Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux des Organisations Syndicales ;
- Messieurs les Secrétaires généraux et Directeurs des services ;
- Honorables invités ;
- Mesdames, Messieurs ;

L'honneur m'échoit de prendre la parole en cette circonstance solennelle consacrée au lancement officiel des manifestations commémoratives du 90^{ème} anniversaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).



Je voudrais avant tout, souhaiter au représentant de la Directrice du Bureau sous régional de l'OIT pour l'Afrique centrale, la cordiale bienvenue dans notre pays et adresser mes vifs remerciements à Son Excellence, Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ainsi qu'à tous nos augustes invités qui ont bien voulu rehausser de leur présence la présente cérémonie.

Mesdames, Messieurs,

La célébration du 90^{ème} anniversaire se déroule dans un contexte socioéconomique difficile. Je voudrais parler ici de la crise économique et financière qui est mondiale.

Cette crise a eu pour conséquence la perte massive des emplois et une augmentation inquiétante du nombre des femmes et d'hommes contraints au chômage. C'est une situation qui nous interpelle tous.

Le thème retenu pour célébrer ce 90^{ème} anniversaire à savoir « **Dialogue social et travail décent pour une mondialisation plus juste** » est très édifiant.

En effet, au regard du contexte socioéconomique de nos pays caractérisé par des conflits sociaux de tous genres, maintenir le dialogue social et assurer un travail décent constituent une solution idéale.

Aussi, prévenir chaque crise par un dialogue social est-elle une approche certaine pour instaurer une amélioration des relations socioprofessionnelles.

Maintenir le dialogue social, c'est également encourager la promotion d'un travail décent en tant qu'instrument essentiel de lutte contre la pauvreté.

C'est pourquoi, une semaine durant, nous aurons, à travers plusieurs forums, à échanger sur la quintessence et la portée de ce thème. Ça sera également l'occasion de brassage et de compréhension entre les acteurs impliqués dans la problématique de l'emploi.

Mesdames, Messieurs,

Je ne saurais terminer mon propos, sans adresser, au nom du Gouvernement, mes remerciements au Directeur Général du Bureau International du Travail pour son appui multiforme à la célébration de cet anniversaire au Tchad. Qu'il trouve ici toute notre gratitude.

Je voudrais de même, adresser mes vives félicitations au comité d'organisation pour le travail abattu en un temps record malgré les difficultés auxquelles il a fait face.

Je vous remercie.



3. Communication du Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT)

COMMEMORATION DU 90^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'OIT

Cérémonie de lancement officiel

le 22 avril 2009

HOTEL KEMPINSKI

Communication du Président du Conseil National du Patronat Tchadien

- Excellence Monsieur le Premier Ministre,
- Excellence Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
- Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux des Ministères,
- Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux des Organisations syndicales,
- Monsieur le Représentant du Bureau Régional du BIT pour l'Afrique Centrale,
- Mesdames, Messieurs,

Nous voulons tout d'abord remercier Mme la Ministre de la Fonction Publique de nous avoir associé avec ses collaborateurs à l'organisation des festivités marquant le 90^{ème} anniversaire de l'Organisation Internationale du Travail.

Nous présentons nos vœux les meilleurs à l'Organisation Internationale du Travail et la félicitons pour tout le travail accompli durant neuf décennies dans la définition des normes décentes de travail, de l'encadrement et de la formation du monde du travail, des relations employés-employeurs et du renforcement du dialogue social à travers la tripartite. Toutes ces conventions et directives constituent le cadre idéal pour les états qui y trouvent les principes et les règles profitables pour sa population laborieuse.

Excellence Monsieur le Premier Ministre,
Mesdames, Messieurs les ministres,

Le Patronat tchadien suit avec intérêt les travaux de l'Organisation Internationale du Travail depuis que le Tchad y a adhéré. Nous sommes représentés au conseil d'Administration du BIT par le biais de l'O.I.E Organisation Internationale des Employeurs qui nous informe régulièrement du travail accompli par l'OIT.



C'est dire que nous veillons à ce que les entreprises membres de notre organisation appliquent effectivement les normes édictées par l'Organisation Internationale du Travail. De toute façon, c'est une évidence pour notre organisation qu'un cadre décent est source de sérénité dans le milieu du travail et favorise une production de qualité, source de prospérité pour l'entreprise. Nous assurons donc l'Organisation Internationale du Travail de notre ferme volonté de faire en sorte que le travail décent devienne une pratique courante et appropriée par nos adhérents

Nous soulignons cependant que l'introduction du travail décent dans le milieu du travail requiert également la contribution positive des syndicats des travailleurs et du Gouvernement.

A l'endroit du Gouvernement, nous souhaitons qu'il fasse sien le travail décent en allégeant les charges des entreprises afin de leur permettre d'orienter les investissements dans l'amélioration des conditions de vie et des conditions de service des employés.

Quant à nos partenaires, les syndicats des travailleurs, nous leur rappelons que nos efforts vers un travail décent parfaitement accompli ne peuvent se faire sans leur implication dans son processus. Nous souhaitons que les revendications relatives au travail décent soient débattues au sein de l'entreprise en toute sérénité dans cadre du dialogue social en évitant des comportements qui nuisent à l'outil commun de travail.

Pour terminer le Conseil National du Patronat Tchadien souhaite longue vie à l'Organisation Internationale du Travail et plein succès aux festivités marquant son 90^{ème} anniversaire.

Nous vous remercions de votre aimable attention.



4. Discours de lancement du représentant du Premier Ministre

COMMEMORATION DU 90^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'OIT

Cérémonie de lancement officiel

le 22 avril 2009

HOTEL KEMPINSKI

Allocution de Son Excellence MOUSSA FAKI MAHAMAT, Ministre des Relations Extérieures, représentant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement

- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale ;
- Messieurs les Présidents des grandes institutions de la République ;
- Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et consulaires ;
- Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement ;
- Monsieur le Président du Conseil National du Patronat Tchadien ;
- Messieurs les Présidents et Secrétaires Généraux des Organisations Syndicales des Travailleurs ;
- Monsieur le représentant de la Directrice du Bureau sous-régional de l'OIT pour l'Afrique centrale à Yaoundé ;
- Mesdames, Messieurs les membres du Comité National d'organisation du 90^{ème} anniversaire de l'OIT ;
- Mesdames, Messieurs ;
- chers invités.

C'est avec un réel plaisir que je prends la parole pour procéder au lancement officiel de la commémoration du 90^{ème} anniversaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

La célébration de cet événement marque une importante étape dans la vie de l'organisation. En effet, le Gouvernement du Tchad et les partenaires sociaux, en collaboration avec le Bureau sous-régional de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en Afrique Centrale, célèbrent, en ce 28 avril 2009, le 90^{ème} anniversaire de l'OIT, doyenne des institutions du Système des Nations-Unies.



L'OIT diffère de toutes les autres institutions onusiennes par son caractère tripartite parce qu'elle comprend aussi bien les Etats que les organisations d'employeurs et des travailleurs. Par sa mission et l'immensité de ses activités, l'OIT fait partie des organisations internationales qui ont marqué la vie des hommes et des femmes des Etats et du monde entier.

Dans sa quête permanente de justice sociale, débutée en 1919 avec la Constitution de l'OIT, la Conférence internationale du travail a adopté les trois grandes déclarations suivantes :

- la Déclaration des buts et objectifs de l'OIT de Philadelphie de 1944 ;
- la Déclaration sur les principes et les droits fondamentaux au travail de 1998 ;
- la Déclaration sur la Justice sociale pour une mondialisation équitable du 10 juin 2008.

Si malgré les bouleversements et les guerres qu'a connus le monde, cette organisation a survécu, c'est à cause de la pertinence des valeurs qu'elle véhicule et du rôle capital qu'elle joue dans l'action en faveur de la justice sociale et de la paix.

Au moment où nous nous apprêtons à célébrer dans les 182 pays membres cet anniversaire sous le thème central « *Dialogue social et travail décent pour une mondialisation plus juste* », notre organisation est appelée à jouer un rôle plus accru consécutivement à la crise économique mondiale qui affecte non seulement les économies de nos Etats mais aussi et surtout bouleverse le monde du travail.

Mesdames et Messieurs,

Il n'est pas vain de rappeler que la République du Tchad est membre de cette organisation depuis son accession à l'indépendance en 1960. Depuis lors, le Gouvernement et les organisations d'employeurs et des travailleurs tchadiens participent efficacement aux différentes activités de l'OIT en leur qualité de mandants.

Depuis son adhésion à l'OIT, notre pays, en sa qualité de mandant a ratifié un certain nombre de conventions et s'est engagé à respecter, promouvoir et réaliser, de bonne foi et conformément à la constitution de l'organisation, les principes concernant les droits fondamentaux qui font l'objet de ces conventions, à savoir :

- la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective ;
- l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire ;
- l'abolition effective du travail des enfants ;
- l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

En effet, le Tchad a toujours tiré profit de sa collaboration avec l'OIT et de l'assistance multiforme s'étendant de la coopération technique aux multiples services d'appui-conseil destinés à promouvoir la ratification et l'application des conventions fondamentales.



En appuyant les efforts fournis par le Gouvernement du Tchad pour instaurer un climat propice au développement économique et social, l'OIT a ainsi contribué à instaurer la justice sociale, condition sine qua non pour assurer la paix sociale à laquelle le Gouvernement accorde du prix.

En 2004, l'OIT a soutenu l'organisation du Sommet Extraordinaire de l'Union Africaine sur l'emploi et la lutte contre la pauvreté, tenu à Ouagadougou. Cet important sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernements africains a adopté des nouvelles orientations dans la recherche du bien-être des populations africaines.

Le Tchad fut le premier pays à élaborer son Plan d'action national pour l'emploi et la lutte contre la pauvreté « dans le but de créer des emplois et éradiquer la pauvreté, en étroite collaboration avec les parties prenantes concernées » pour la période 2006-2015.

N'eussent été les multiples bouleversements doublés de cette crise financière mondiale, la mise en œuvre de ce plan d'action serait effective dès sa consolidation.

En matière de promotion de l'emploi, le Gouvernement du Tchad a élaboré la seconde génération de Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté en 2008 appelée « Document de Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté : SNRP II 2008 – 2011 ».

Dans ce document un accent est mis sur la consolidation des acquis ou des performances, et sur l'approche des solutions en vue de surmonter les contraintes à la croissance et à la réduction de la pauvreté.

La dimension « Promotion de l'emploi pour s'attaquer à la pauvreté » y figure en bonne place et doit concourir à favoriser la création des emplois massifs à offrir aux jeunes dans les milieux urbain et rural.

En effet, le Tchad dispose d'une Déclaration de politique de l'emploi depuis 2002 mais, il ne reste que l'étape de l'élaboration de la politique nationale de l'emploi qui nécessite la mise à contribution de certains partenaires sociaux telle que l'OIT.

Les structures de dialogue social sont en train d'être mises en place. Des réunions d'information et d'échange ont été organisées depuis l'année dernière avec les partenaires sociaux afin de mettre en place les structures du dialogue social au niveau national, de branche et d'entreprises.



Mesdames et Messieurs,

Malgré les efforts significatifs accomplis par le Gouvernement en vue de réunir les conditions d'un travail décent pour tous les travailleurs du Tchad, d'importants défis restent à relever, notamment, les conflits armés et guerres à répétition, imposés de l'extérieur, les fluctuations du prix du pétrole, les aléas climatiques (baisse de la production agricole, avancée du désert...), le chômage, l'exode rural, les maladies endémiques.

La recherche de la paix s'impose à tous et elle demeure la condition sine qua non de la bataille pour le développement et le bien-être des fils et filles du Tchad. Et nous savons que cette recherche de la paix commence par la promotion du dialogue social à tous les niveaux de la société nationale.

Voilà pourquoi le Président de la République, Son Excellence IDRIS DEBY ITNO et le Gouvernement n'ont ménagé aucun effort en ce domaine.

Le dialogue social représente un moyen irremplaçable de maintien du climat social, combinant à la fois des mesures préventives, éducatives et curatives des conflits sociaux.

Aussi, à l'occasion de cet anniversaire, le Tchad, en sa qualité de mandant, doit-il faire une analyse rétrospective, apprécier les efforts fournis et faire des projections en vue d'améliorer la qualité des prestations de l'organisation.

En effet, grâce à l'action gouvernementale menée avec l'appui de l'OIT, d'importants changements ont été observés dans la vie de nos concitoyens, notamment, la liberté d'association en général et syndicale en particulier, l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, l'abolition effective du travail des enfants et l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Mesdames et Messieurs,

Pendant la période allant du 22 au 28 avril 2009, des activités variées seront menées en direction du public. Cette commémoration du 90^{ème} anniversaire offre une opportunité au Gouvernement d'être encore à l'écoute du monde du travail et de proposer des réponses adéquates à ses préoccupations majeures.

J'invite donc les partenaires sociaux à prendre une part active aux manifestations pour faire une analyse sereine de la situation et dégager des pistes de solutions en vue de préserver nos acquis et améliorer ainsi notre politique en matière de développement économique et social.

Sur ce, je lance officiellement les manifestations commémoratives du 90^{ème} anniversaire de l'Organisation Internationale du Travail au Tchad.

Je vous remercie.



5. Motion de remerciement

COMMEMORATION DU 90^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'OIT

Cérémonie de clôture

le 28 avril 2009

HOTEL KEMPINSKI

MOTION DE REMERCIEMENT

Nous, représentants des travailleurs, du patronat tchadien et du Ministère de la Fonction Publique et du Travail réunis au sein du Comité National chargé de l'organisation du 90^{ème} Anniversaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), adressons nos vifs remerciements :

- au Gouvernement pour son appui technique et financier sans lequel les présentes manifestations n'auraient pas lieu.
- au Bureau sous régional de l'OIT pour l'Afrique centrale pour le soutien multiforme qu'il ne cesse d'apporter au gouvernement et aux organisations professionnelles des employeurs et des travailleurs du Tchad.

Fait à N'Djamena le 28 avril 2009

Le comité d'organisation



6. Discours de clôture du représentant du Premier Ministre

COMMEMORATION DU 90^{ème} ANNIVERSAIRE DE L'OIT

Cérémonie de clôture

le 28 avril 2009

HOTEL KEMPINSKI

Allocution de Son Excellence JEAN BAWOYEU ALINGUE, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Représentant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

- Monsieur le Président de l'Assemblée Nationale,
- Monsieur les Présidents des Grandes Institutions de la République,
- Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
- Messieurs les Présidents des Organisations Patronales,
- Messieurs les Secrétaires Généraux des Syndicats des Travailleurs,
- Messieurs les Représentants du Corps Diplomatique et Consulaire,
- Monsieur le Représentant du Bureau Sous Régional de l'OIT pour l'Afrique Centrale à Yaoundé,
- Mesdames, Messieurs les membres du Comité National d'organisation du 90^{ème} anniversaire de l'OIT,
- Mesdames, Messieurs, chers invités.

C'est avec un réel plaisir que je préside cet après midi la cérémonie de clôture des activités qui ont commémoré le 90^{ème} anniversaire de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Placé sous le thème : « Dialogue social et travail décent pour une mondialisation plus juste », l'OIT a voulu mettre l'accent sur la justice sociale face à la crise financière et ses conséquences néfastes sur le monde du travail.

Cet anniversaire a été pour nous, mandants de l'OIT (Gouvernement, employeur et travailleurs) une occasion de proposer des pistes de réflexions afin de favoriser l'émergence d'une société plus juste, respectueuse des droits des citoyens et de contribuer à améliorer leurs conditions d'existence.



Pour ce faire, chers partenaires vous avez enrichi et transmis sous différentes formules le message de notre organisation commune durant toute cette semaine.

Le 90^{ème} anniversaire de l'OIT est un événement très important. Les différentes activités retenues pour commémorer cet anniversaire montrent les priorités de l'heure. Les débats ont permis non seulement d'appréhender les différents thèmes, mais également et surtout de découvrir l'importance du dialogue social et le travail décent.

Vos différentes interventions autour de la question ont fini par éclairer, j'en suis persuadé, les plus sceptiques de la nécessité d'un tel instrument dans la vie des partenaires sociaux que nous sommes.

En effet, dans le combat quotidien pour le développement de notre pays, le Gouvernement a toujours cherché à donner une image de ce que peut et doit devenir le monde du travail adapté aux réalités de notre société et à l'évolution du monde.

Il ne fait pas de doute que la crise financière a créé une situation difficile et éprouvante. Pour en sortir, il nous faut créer un environnement favorable et mobiliser des moyens humains, matériels et financiers adéquats.

Mais je puis vous dire que les perspectives sont rassurantes.

Au regard des débats que vous avez rigoureusement menés, en privilégiant l'approche participative, des axes majeurs s'en sont dégagés et s'articulent autour de quelques points clés sur lesquels nous devons concentrer nos forces :

- Valoriser un partenariat triangulaire, Gouvernement – Patronat – Syndicats, pour assurer autant que possible, l'équité et l'égalité des chances dans le but de répondre au besoin du marché de l'emploi ;
- Agir selon une philosophie de concertation et une logique de créativité dans la recherche des solutions aux problèmes économiques et sociaux ;
- Valoriser et développer nos ressources humaines ;
- Organiser un forum national tripartite sur la politique de l'emploi au Tchad.

Le Gouvernement a noté avec satisfaction le fait que les partenaires aient pris à bras le corps la question du dialogue social et du travail décent. Cette démarche doit faire date. Elle doit sous-tendre toutes les relations socio – professionnelles en temps de crise comme temps normal.

Aussi, suite aux résultats satisfaisants auxquels vous êtes parvenus, je vous assure que vos observations et préoccupations serviront d'orientations et de directives pour toutes les initiatives qui vont être entreprises.



Ce 90^{ème} anniversaire a été une belle occasion pour évoquer dans un premier temps les enjeux du dialogue social et du travail décent au Tchad et dans un second temps, appeler à la mobilisation de tous les acteurs concernés, autour du combat pour sa promotion.

Mesdames et Messieurs,

Instaurer un dialogue social et le travail décent est un combat de longue haleine. C'est pourquoi, tous les acteurs doivent œuvrer de concert et avec détermination pour relever un tel défi.

Aussi, voudrais – je vous inviter les uns et les autres à renforcer le mécanisme de concertation et appuyer la mise en œuvre du dialogue social.

Je ne saurai terminer mon propos sans remercier le Bureau sous Régional de l'Organisation Internationale du Travail pour l'Afrique centrale, qui a mobilisé son expertise pour nous accompagner dans la préparation et l'organisation de cet anniversaire.

Sur ce, je déclare, closes les activités commémorant le 90^{ème} anniversaire de l'Organisation Internationale Travail.

Je vous remercie.